

Délibération n°2020_DEL_075

Nomenclature de l'acte	7.1 Finances locales, décisions budgétaires
Objet	Finances – Compte administratif de l'exercice 2019 Budget principal

Nombre de membres en exercice : 41
 Nombre de présents : 32
 Nombre de votants : 36
 Date de la convocation : 9 juin 2020

Le 15 juin 2020 à 19h,

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au siège de l'EPCI, salle de l'Albanais, 3 Place de la Manufacture à Rumilly (74150), sous la Présidence de M. Pierre BLANC, Président.

Présents :

M. DUMONT Patrick - MME ROUPIOZ Sylvia - M. ROLLAND Alain - M. BASTIAN Patrick - M. LOMBARD Roland – M. Philippe CAMUS - M. LACOMBE Jean-Pierre - MME DUVILLARD Jessy - M. FAVRE Jean-Pierre - M. BLOCMAN Jean-Michel - MME VIBERT Martine - MME DARBON Danièle - M. DEPLANTE Serge - MME BONET Viviane - M. VIOLETTE Jean-Pierre - M. BERNARD-GRANGER Serge - MME HECTOR Sandrine - MME CHAUVETET Béatrice - M. ROUPIOZ Michel - M. DEPLANTE Daniel - M. MORISOT Jacques - M. BRUNET Michel - M. PERISSOUD Jean-François – M. TRANCHANT Yohann - MME BOUCHET Geneviève – M. BISTON Sylvain - M. MUGNIER Joël - M. RAVOIRE François – MME PAILLE Françoise - M. DERRIEN Patrice – MME VENDRASCO Isabelle - MME GIVEL Marie.

Excusés :

- MME KENNEL Laurence suppléée par M. Philippe CAMUS
- M. BÉCHET Pierre qui a donné pouvoir à MME DARBON Danièle
- M. FAVRE Raymond qui a donné pouvoir à MME BONET Viviane
- MME CARQUILLAT Isabelle
- MME BOUVIER Martine qui a donné pouvoir à MME HECTOR Sandrine
- MME CHARLES Frédérique
- M. MONTEIRO-BRAZ Miguel
- MME BONANSEA Monique
- MME ORSO MANZONETTA MARCHAND Pauline qui a donné pouvoir à M. MORISOT Jacques
- M. JARRIGE Jean-Rodolphe

M. DEPLANTE Daniel a été élu secrétaire de séance.

Le Président Pierre BLANC s'est retiré de la salle.

En son absence, M. Joël MUGNIER assure la présidence de la séance.

Rapporteur : François RAVOIRE, Vice-Président

Vu l'Article L1612-12 du CGCT modifié par la loi n° 2003-1311 du 30 décembre 2003 portant sur l'arrêté des comptes des collectivités territoriales ;

Vu la présentation du Compte Administratif de l'exercice 2019 ;

Vu la présentation des comptes et des résultats de la Communauté de Communes pour l'exercice 2019 ;

Considérant que les écritures sont conformes à celles de Monsieur le Comptable du Trésor dont le compte de gestion 2019 du budget principal a préalablement fait l'objet d'un vote par délibération 2020_DEL_074 du 15 juin 2020 ;

ENTENDU l'exposé de Monsieur le Vice-président chargé des Finances,

Après en avoir délibéré, **LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**, à l'unanimité, **APPROUVE** pour chacune des deux sections le **Compte Administratif 2019** du budget principal de la Communauté de Communes, arrêté aux sommes suivantes :

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 13 250 506,50	G 15 783 731,48
	Section d'investissement	B 1 414 194,28	H 1 709 257,74
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE 2018	Report en section de fonctionnement (002)	C (si déficit)	I 3 234 901,67 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 362 400,48 (si déficit)	J (si excédent)
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		15 027 101,26 = A+B+C+D	20 727 890,89 = G+H+I+J
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2020 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 656 133,16	L 125 096,90
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2020	= E+F 656 133,16	= K+L 125 096,90
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E 13 250 506,50	= G+H+K 19 018 633,15
	Section d'investissement	= B+D+F 2 432 727,92	= H+J+L 1 834 354,64
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 15 683 234,42	= G+H+I+J+K+L 20 852 987,79

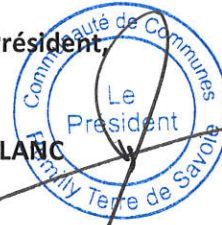
Ainsi délibéré,

Et ont signé au registre, tous les membres présents.

Pour Extrait Conforme,

Le Président,

P. BLANC



Acte certifié exécutoire le : 30 JUIN 2020
Transmis en Préfecture le : 30 JUIN 2020
Publication le : 30 JUIN 2020

Le Président,

P. BLANC

